



Limoges, le 9 juin 2021

Modification du périmètre du marché de la place des Carmes prolongée jusqu'au 29 juin

Le marché de la place des Carmes fait l'objet d'un aménagement depuis le 17 avril, afin de pouvoir bien assurer les distanciations nécessaires à son bon déroulement et dans le respect des gestes barrières. Compte tenu des nouvelles dispositions du décret du 7 juin 2021 fixant les règles du déconfinement, la réorganisation de la circulation aux abords de la place est prolongée jusqu'au 29 juin 2021 (sous réserve du prochain décret).

Aussi, le marché sera légèrement étendu sur la voie de circulation longeant la place des Carmes dans le sens de circulation suivant : de la rue François-Perrin vers la rue des Arènes.

La circulation avenue Foucaud sera maintenue à l'identique.

L'accès piétons est maintenu dans l'ensemble du périmètre.

L'accès véhicules aux commerces rue des Arènes se fera en suivant la déviation avenue Saint-Éloi > rue de l'Observatoire > avenue Foucaud (suivre la signalétique).





Suivez l'actualité de la Ville : <u>limoges.fr</u>



